

## **Dispenses d'âge ou de parenté pour mariage**

*Bernadette et Philippe Rossignol*

La « série géographique Guadeloupe » aux ANOM, qui concerne le XIX<sup>e</sup> siècle, comprend un dossier de « Dispenses d'âge ou de parenté » pour se marier. Nous avons pris quelques notes mais ce ne sont que des extraits de certains dossiers et pas un relevé exhaustif. Nous souhaitons seulement en souligner l'intérêt.

### Dispenses d'âge

- 05/07/1828, en faveur de Charlotte Marthe Aline, pour se marier avec Ubalde Némoris, homme de couleur libre. Le gouverneur écrit au ministre, en appui à la demande : « Dans notre climat, comme vous le savez, le sexe est beaucoup plus précoce qu'en Europe. [...] Lorsqu'en France on n'accorde point une demande de ce genre, les jeunes gens attendent patiemment ; [...] dans la colonie les personnes de couleur sont en général si portées aux unions illicites » qu'en cas de refus on en arriverait à une cohabitation prématurée, but contraire à celui du législateur.
- 16/02/1830, en faveur de la demoiselle LACAVÉ, fille de la dame veuve Saint-Marc Lacavé, pour épouser le sieur HÉGÉSIPPE WACHTER, habitant de Marie-Galante : elle aura l'âge légal le 22/06/1830 [le mariage aura lieu le 14/04/1830 ; voir le numéro spécial de GHC, « La famille WACHTER (Pays-Bas et Guadeloupe) », p. 62].

### Dispenses de parenté

- 01/11/1816 : pour légaliser le mariage de Jean Bernard SAINT-MARTIN avec sa nièce Marie Adélaïde COQUILLE VALONCOURT, mariage déjà contracté [le 19/08/1808 à la Dominique !].
- 16/02/1830, en faveur du sieur Vrimont HÉGÉSIPPE WACHTER, 25 ans, et de sa nièce Élisabeth Sophie HÉGÉSIPPE WACHTER, 20 ans, veuve en premières noces depuis 17 mois de René DUBOIS BEAUPLAN, tous deux domiciliés à Marie-Galante. Accordé car il n'y a pas de disproportion d'âge [mariage le 25/05/1830, voir « La famille Wachter », op. cit., p. 68].
- 23/10/1827, pour le mariage de M. le chevalier de GAALON de BARZAY, habitant planteur au Canal, avec la demoiselle de FOUGÈRES, fille de sa sœur. Il a 70 ans et il est éloigné des trois enfants d'un premier lit dont il a convenablement fixé le sort ; il désire choisir une compagne pour soigner ses vieux jours ; sa nièce ayant 40 ans et étant « dans un état de fortune peu aisé », il fait « acte de bon parent » [le mariage sera célébré le 07/11/1827 et le chevalier de Barzay mourra le 11/12/1830 ; voir dans GHC 35, février 1992, « Les Odet de Campry de Coligny (Guadeloupe) et leur descendance Gaalon », p. 522-523].
- 24/02/1830, en faveur d'Eudoxie PASQUIER, 22 ans, fille du sr Pasquier aîné, habitant de Marie-Galante, pour épouser son oncle Philéon Pasquier, 30 ans.
- 01/09/1830, dispense demandée par M. le chevalier d'OUVILLE pour son fils Auguste qui souhaite épouser sa petite-fille Marie Adélaïde Joséphine Augustine Céloza de ZEVALLOS ; ils sont oncle et nièce. Il y a « sortabilité complète » et « conformité d'âge » entre eux deux ; ils ont obtenu la dispense ecclésiastique et l'agrément de tous les membres de la famille. Leur affection est « née de rapports journaliers et inévitables. L'avantage qu'en retirera l'épouse est que ses biens seront administrés « par un époux dont les propres biens sont avec ceux-là indivis et en commun ». En outre « ce mariage donnera aux frères de la demoiselle Céloza de Zevallos, orphelins comme elle, de nouveaux père et mère qui leur porteront des soins d'autant plus tendres qu'ils y seront naturellement disposés par les liens du sang. » [le mariage aura lieu dès le 28/09/1830, avec dispense accordée le 01/09, jour de la demande ci-dessus, par le gouverneur de la Guadeloupe qui était donc sûr de la réponse positive du ministère ! Un an plus tard, avec même dispense accordée par le gouverneur, la sœur de Céloza épousera le frère d'Auguste.]

SG/Gua/154/1004

La même Série géographique contient aussi des demandes de naturalisation (dossiers 1005 et 1006) ; des jugements de déclaration d'absence (dossier 1007) ; un état des personnes européennes décédées dans la colonie en 1843 (dossier 1008) ; etc.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)